

Pas de burger, tant pis !

Le règlement, c'est le règlement. Cette maxime est bien connue dans la chaîne de restauration rapide Burger King. Dans leurs restaurants, on ne sert pas les clients qui se présentent torse ou pieds nus. Mais, au Burger King de Sunset Hills, dans le Missouri, on applique la consigne jusqu'aux bébés... Un employé du restaurant a en effet demandé à une cliente de quitter les lieux parce que son bébé de six mois ne portait pas de chaussures. Face à la surprise de la mère, Jennifer Frederich, la direction de l'établissement de Sunset Hills a expliqué que les pieds nus étaient une violation des règles sanitaires. Après vérification, il est apparu que le code de santé publique du comté de St. Louis ne comportait aucune disposition à ce sujet. Le Président-directeur général de Burger King a diffusé un communiqué pour présenter ses excuses, mettant l'incident sur le compte d'un excès de zèle de la part de ses employés. « Le chef de notre restaurant présente ses excuses à cette invitée », a déclaré la chaîne de restauration rapide.

d'après Métro, le 11 août 2009

Tekst 1 Pas de burger, tant pis !

- 1p 1 Pourquoi Jennifer Frederich a-t-elle dû quitter Burger King selon le texte ?
- A Elle avait critiqué un des employés.
 - B Elle avait habillé son bébé de façon incorrecte.
 - C Elle avait ôté ses chaussures dans le restaurant.
- 1p 2 Comment est-ce que le Président-directeur général de Burger King explique l'incident ?
Les employés de Burger King
- A appliquaient les règles trop sévèrement.
 - B étaient obligés d'appliquer la loi du comté St. Louis.
 - C voulaient protéger les clients contre les maladies.

Bronvermelding

Een opsomming van de in dit examen gebruikte bronnen, zoals teksten en afbeeldingen, is te vinden in het bij dit examen behorende correctievoorschrift, dat na afloop van het examen wordt gepubliceerd.